



COMMUNE MIXTE DE PETIT-VAL

Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Souboz, le 18 mai 2017

Assemblée communale du lundi 19 juin 2017 à 20.00 h. au Centre de Sornetan

Ordre du jour

1. Prendre connaissance de l'arrête de compte pour la rénovation du toit et pose d'une installation photovoltaïques Sur le Rochet.
2. Discuter et approuver le règlement sur le service dentaire scolaire.
3. Décider de transférer du patrimoine administratif au patrimoine financier l'objet suivant :
- bâtiment de l'ancienne école de Sornetan.
4. Demande d'autorisation d'investissement dans l'immeuble de l'ancienne école de Sornetan (aménagement d'appartements).
5. Ecole de Châtelat – Réaménagement des alentours :
 - a) Voter un crédit d'engagement de 102'000 francs pour l'aménagement d'une place de jeux, de places de stationnement pour voitures et des alentours de l'école de Châtelat.
 - b) Voter un crédit supplémentaire de 18'000 francs pour l'entretien du bâtiment de l'école de Châtelat.
6. Maison familiale Clos Devant 30 à Souboz :
 - a) Demande d'autorisation d'investissement pour l'aménagement d'une nouvelle salle de bains dans l'immeuble Clos Devant 30 à Souboz.
 - b) Voter un crédit supplémentaire de 30'000 francs pour des travaux d'entretien dans l'immeuble Clos Devant 30 à Souboz.
7. Approuver l'ouverture, à titre exceptionnel d'une classe à degrés multiples (-2/+1) pour l'année scolaire 2017/2018.
8. Divers.

Les modifications et le règlement sous chiffres 1 et 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'Administration communale de Petit-Val où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Conseil communal de Petit-Val